

## **CEREMONIE DE CLÔTURE « FAMILLES-TEMOINS »**

**Réduire la quantité de ses déchets,  
c'est possible !**



Illustrations : F. Veauçon/Agence Christophe – ADEME

**La preuve par l'exemple  
avec l'opération « Familles-Témoins »  
du SYMEVAD**

## Présentation du SYMEVAD

- Les élus du SYMEVAD
- Les outils de traitement
- Le programme européen de prévention REDUCE

## L'opération « Familles-témoins »

- **24 « familles-témoins » du SYMEVAD s'engagent et montrent l'efficacité de la réduction des déchets à la source**
  - La réduction des déchets : une urgence collective
  - L'association MNLE mandatée par le SYMEVAD a accompagné les familles dans leur quotidien
  - Les Familles- témoins modifient leurs comportements pour réduire leur quantité de déchets
  - Agir sur tous les fronts, à tous les échelons de la société : Mieux produire, Mieux consommer, Réutiliser, Moins jeter.
  - Les bons gestes, au quotidien
- **Les 24 familles du SYMEVAD**
- **Les résultats de l'opération « familles-témoins » du SYMEVAD**

## Réduction des déchets

- **Moins de déchets dans son chariot de courses : est-ce possible, à quel prix ?**  
(Étude comparative ADEME sur 150 produits de consommation courante)
  - Un chariot générant deux fois moins de déchets : c'est possible
  - Faire des achats mini déchets, c'est aussi faire des économies
  - Les critères de choix des produits : des questions à se poser avant d'acheter



Évolution des modes de vie et de consommation vers davantage de mobilité et d'achats individuels, nouvelles habitudes alimentaires, croissance démographique, etc : nous produisons chaque jour plus de déchets ménagers. La production nationale d'ordures ménagères atteint aujourd'hui 360 kilos par an et par habitant, soit 2 fois plus qu'il y a 40 ans !

Face à cette ampleur, il convient d'agir rapidement. Ainsi, le SYMEVAD en collaboration avec l'Ademe, la Région Nord-Pas de Calais, Espace Environnement et MNLE ont souhaité susciter une prise de conscience des citoyens et favoriser le passage à l'acte qui permettra une réduction des déchets ménagers.

Cette opération permettra de mobiliser l'opinion pour agir tout de suite et tous les jours afin de réduire les quantités de déchets générés par les citoyens.

Les 24 familles pilotes engagées dans l'opération auront un rôle de porte-parole sur la réduction des déchets ménagers, véritable enjeu de société, tant financier qu'environnemental.

# PRESENTATION DU SYMEVAD

## Les élus du SYMEVAD

Le SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets (SYMEVAD) a été créé le 1er janvier 2007. Communément appelé « SYMEVAD », il regroupe 3 territoires :

- la Communauté d'Agglomération du Douaisis (35 communes autour de Douai),
- la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (14 communes autour d'Hénin-Beaumont)
- et la Communauté de communes OSARTIS (33 communes autour de Vitry-en-Artois).

Ce syndicat, regroupant 82 communes et 313 000 habitants, a pour objectif le développement de nouvelles filières de traitement moderne et écologique tout en partageant les coûts d'investissement.

En mai dernier, les membres du SYMEVAD se sont rassemblés afin d'élire leurs Président et Vice-Présidents. A la suite du vote, les résultats sont les suivants :

- Président : Martial VANDEWOESTYNE, Maire de Lambres-Lez-Douai et Vice-Président à la Communauté d'Agglomération du Douaisis,
- 1er Vice-Président en charge du Développement, Roger LENFLE, Conseiller municipal à Hénin-Beaumont et 1er Vice-Président à la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin,
- 2ème Vice-Président en charge de l'Exploitation, Christian MEGOEUIL, Conseiller municipal à Brebières,
- 3ème Vice-Président en charge de la Communication, Jean-Luc HALLE, Maire de Hamel et Vice-Président à la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Autres membres du bureau :

- Monsieur Bernard STASZEWSKI
- Monsieur Michel DUROUSSEAU
- Monsieur Thierry DANCOINE
- Monsieur Gérard DALONGEVILLE

Le nouveau Comité Syndical composé de 23 membres a donc renouvelé sa confiance à Martial VANDEWOESTYNE qui, en à peine plus d'une année d'exercice à la tête du SYMEVAD a su enclencher rapidement les démarches de modernisation des équipements de traitement.

Les chiffres-clé du Symevad :

- 313 000 habitants
- 82 communes
- 223 000 tonnes de déchets à traiter

# PRESENTATION DU SYMEVAD

## Les outils de traitement

La nouvelle équipe aura donc pour mission de continuer à mettre en place une politique ambitieuse de prévention de la production des déchets, parallèlement à la mise en œuvre d'équipements de traitement des déchets intégrant une démarche de Haute Qualité Environnementale et de développement durable.

Pour rappel, de nouveaux équipements sont à l'étude parmi lesquels : la construction d'un nouveau centre de tri des emballages, la création d'un centre de compostage des déchets verts, le développement de ressourceries en partenariat avec des structures d'insertion sociale et la mise en œuvre d'un nouvel équipement de valorisation des ordures ménagères.

Tous ces projets devront intégrer les dernières technologies innovantes, performantes et fiables disponibles en Europe, avec une volonté forte en termes de performances environnementales et de qualité des conditions de travail. Certains pourront en outre servir d'outils de communication et de sensibilisation (visites, accueil des scolaires).



Déchèterie	
C	CARVIN
A	COURRIÈRES
H	EVIN-MALMAISON
C	HENIN - BEAUMONT
C	ARLEUX *
A	CUINCY
R	ROOST-WARENDIN
D	SIN-LE-NOBLE
B	BREBIÈRES
S	BIACHE-SAINT-VAAST
V	VIS-EN-ARTOIS

\* Ouverture prévue fin 2007, début 2008

# PRESENTATION DU SYMEVAD

## Le programme européen de prévention REDUCE

Le SYMEVAD s'est engagé dans un programme « européen » de prévention des déchets intitulé « REDUCE » qui doit permettre d'inverser la tendance lourde d'augmentation de la quantité de déchets à traiter observée ces dernières décennies.

### PRESENTATION DU PROGRAMME REDUCE

#### ❖ Développement de la pratique du compostage individuel à domicile

Saviez-vous que près de la moitié du contenu de nos poubelles est constituée de déchets verts du jardin, du potager ou de la cuisine ?

Le compostage à domicile permet de recycler les déchets organiques provenant de sa cuisine et de son jardin. L'originalité de la demande du SYMEVAD consiste en la mobilisation de « Guides-Composteurs ». Il s'agit d'habitants relais, volontaires et bénévoles qui aideront, informeront et sensibiliseront d'autres habitants à réduire les quantités de déchets organiques par les techniques de compostage.

Des formations pour devenir « Guides-Composteurs » ont été proposées sur les communes de :

- ❖ Noyelles Godault et Courcelles-les-Lens (Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin)
- ❖ Féchain, Courchelettes et Lambres-lez-Douai (Communauté d'Agglomération du Douaisis)
- ❖ Etaing, Gouy-sous-Bellonne, Dury, Récourt, Tortequesne (Communauté de communes Osartis)

A la suite de ces formations, des bio-composteurs ont été distribués sur ces communes lors de réunions d'informations. L'expérience ainsi acquise sera élargie progressivement aux autres communes de l'ensemble du territoire.

#### ❖ Promotion du réemploi et de la réparation

L'objectif est de sélectionner les encombrants par des collectes sélectives spécifiques pour les diriger vers une ressourcerie en vue de réparer et revendre les objets. Le Symevad et les agglomérations souhaitent développer ce mode de collecte et généraliser le principe des recycleries-ressourceries. Enfin, le Symevad réalisera un guide pratique sur le réemploi, reprenant des conseils et des adresses locales utiles.

Ce guide comprendra 2 grandes sections :

- des conseils pratiques permettant de prolonger la vie des objets (don, revente, réparation, réutilisation) ou de trouver plus facilement un objet de seconde main ;
- un annuaire recensant les bonnes adresses locales, pour passer facilement de la théorie à la pratique.

Le guide sera disponible en septembre-octobre 2008.

#### ❖ Partenariat local avec les grandes enseignes de la distribution

Le Symevad souhaite mettre en place un partenariat local évolutif avec les grandes enseignes de la distribution implantées sur son territoire (distribution de brochures, animations dans les grandes surfaces, enquêtes en sortie de caisse, ...). L'objectif de cette collaboration est de sensibiliser les consommateurs directement sur les lieux d'achats et leur faire prendre conscience que la réduction à la source est à la fois une démarche d'intérêt individuel (économies lors des achats) et général (moins de déchets). Cette action démarrera durant l'été 2008.

## ❖ Action de concertation auprès des producteurs

Sachant que les fabricants sont également responsables de la production finale de déchets, il est envisagé de rassembler les principaux interlocuteurs en matière de production, de distribution, ainsi que les représentants des consommateurs et des collectivités locales en vue de d'échanger sur les possibilités de réduction et d'éco-conception des emballages.

## ❖ Eco-responsabilité des administrations

L'objectif est ici d'inciter les administrations à réduire leur production de déchets (exemples : utilisation rationnelle du papier, dématérialisation des documents administratifs, etc.). Cette action doit permettre de réaliser un guide pratique de l'agent « Eco-Responsable » à diffuser auprès de toutes les administrations.

La mise en oeuvre d'un tel programme exige que soit évalué l'impact des différentes actions. C'est la raison pour laquelle le Symevad a réalisé une enquête « mesure zéro » en octobre 2007 dont l'objectif était de faire un état des lieux avant de lancer les actions de communication sur le terrain. Cette enquête, réalisée auprès de plus 400 foyers et financée par l'Europe, a permis au Symevad de connaître les comportements des usagers en termes de tri sélectif, d'habitudes de consommation et de prévention des déchets. Le Symevad a, en outre, confié à l'association MNLE (Mouvement National de Lutte pour l'Environnement) la réalisation de la campagne de sensibilisation de la population à travers les différentes actions présentées.

**« REDUCE », un projet transnational qui s'inscrit dans le programme européen Interreg IIIB Europe du Nord-Ouest. A ce titre, il bénéficie d'une subvention FEDER et de co-financements de l'ADEME et du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais.**

# OPERATION « FAMILLES-TEMOINS »

## *24 « familles-témoins » du SYMEVAD s'engagent et montrent l'efficacité de la réduction des déchets à la source*

### ❖ La réduction des déchets : une urgence collective

Évolution des modes de vie et de consommation engendrant davantage de mobilité et d'achats de produits en conditionnement individuel, nouvelles habitudes alimentaires, croissance démographique,...

Pour toutes ces raisons, nous produisons chaque jour toujours plus de déchets ménagers.

**La production nationale d'ordures ménagères atteint en effet aujourd'hui 360 kilos par an et par habitant, soit 2 fois plus qu'il y a 40 ans !**

Face à l'ampleur de cette croissance, il convient d'agir rapidement pour diminuer la quantité de déchets.

Ainsi, dans le cadre du Plan national de prévention de la production des déchets initié en 2004, l'ADEME et le Ministère de l'Écologie du Développement et de l'Aménagement Durables ont décidé en 2005 de lancer une campagne de sensibilisation « Réduisons vite nos déchets, ça déborde ». Le SYMEVAD a donc intégré cette opération dans son programme européen de prévention des déchets intitulé REDUCE.

Cette opération a pour objectif de susciter une véritable prise de conscience des citoyens et de favoriser les changements de pratiques permettant une réduction des déchets ménagers. Elle permettra de sensibiliser les habitants à la prévention des déchets et d'obtenir des données chiffrées fiables sur l'impact des gestes anti-déchets des 24 familles qui se sont portées volontaires.

Nos partenaires : Conseil régional, ADEME, Espace Environnement, MNLE et Partenord sont engagés dans cette opération et auront un rôle de porte-parole sur la réduction des déchets ménagers, véritable enjeu de société, tant financier qu'environnemental.

### ❖ L'association MNLE mandatée par le SYMEVAD a accompagné les familles dans leur quotidien

En décembre dernier, 24 familles résidant sur le territoire du SYMEVAD se sont portées volontaires. MNLE en collaboration avec le SYMEVAD a animé et soutenu les foyers engagés dans la mise en pratique des gestes de prévention des déchets.

Durant les 4 mois de l'opération, le SYMEVAD a organisé des réunions locales avec les familles dans le but de les fédérer et de maintenir ou de relancer leur motivation. Ce type de réunion a pris une forme conviviale ou pédagogique comme des « formations, réunions d'information, visites... ».

### ❖ Les Familles- témoins modifient leurs comportements pour réduire leur quantité de déchets :

Les Familles-Témoins mettent en pratique plusieurs gestes permettant de réduire leur quantité de déchets et effectuent différentes mesures sur les déchets produits ou évités.

Ils jouent ainsi un véritable rôle d'exemplarité.

**Les foyers qui décident de participer volontairement à cette opération signent une charte**

**dans laquelle ils s'engagent notamment à :**

- Participer à l'opération pendant au moins 4 mois consécutifs,
- Appliquer 4 nouveaux gestes favorables à la réduction des déchets à partir du deuxième mois,
- Renseigner les fiches de mesures, et de repas
- Participer aux diverses réunions,
- Répondre aux sollicitations de la Presse.

**Il s'agit par cet événement de :**

- créer un moment convivial et fédérateur pour les Familles-Témoins engagés dans l'opération,
- sensibiliser à la problématique de la réduction des déchets et à la consommation,
- faire découvrir des équipements de gestion des déchets,
- communiquer sur l'opération « Familles- Témoins ».

## ❖ Agir sur tous les fronts, à tous les échelons de la société

La réduction des déchets se pratique au quotidien, très facilement :

- **Mieux produire** : c'est d'abord au moment de la conception des produits que l'on peut réduire les impacts sur l'environnement (types d'emballages choisis, consommations d'énergie et de matières premières, nature des composants utilisés, prise en compte des possibilités de recyclage et élimination du produit en fin de vie...).
- **Mieux consommer** : penser à l'environnement en faisant ses achats, c'est le meilleur moyen pour le consommateur de réduire ses déchets, comme le montre également l'étude inédite réalisée par l'ADEME en 2007.
- **Réutiliser** : plutôt que de les jeter, nos objets peuvent souvent avoir une deuxième vie (réparation, dons...).
- **Moins jeter** : 6 % de la poubelle est composé de produits périmés ou non consommés (restes de repas), en étant vigilant sur les dates limites de consommation des produits, en finissant bien les contenants avant d'en entamer de nouveaux, en pratiquant le compostage à domicile, les achats ne doivent pas finir dans une poubelle.

## ❖ Les bons gestes, au quotidien :

### ➤ Compostage à domicile :

Le compostage à domicile est ainsi une manière efficace de limiter les déchets !

Le compostage permet de recycler et de valoriser chez vous toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine (épiluchures de fruits, de légumes, tontes de pelouse, feuilles mortes, branchages, marc de café, ...). Ce processus biologique est réalisé par des êtres vivants (bactéries, champignons, vers, insectes, acariens,) qui ont besoin d'air, de nourriture et d'eau pour dégrader les matières.

### ➤ Stop-pub :

Avoir moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible. Les personnes qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, peuvent apposer un autocollant ou une étiquette sur leurs boîtes aux lettres. Cela exprime donc la volonté de ne plus recevoir les publicités et les journaux d'annonces "gratuits"; cependant les stop-pub mentionnent en général le souhait de continuer à recevoir l'information de sa collectivité.

### ➤ Choisir des produits réutilisables :

Un réflexe simple pour économiser la matière première et réduire l'impact des déchets sur l'environnement : évitons les produits utilisables une seule fois. Nous pouvons par exemple choisir un rasoir réutilisable, un stylo rechargeable ou éviter la vaisselle jetable. Tous ces objets ont des

durées de vie plus longues et ne viennent pas trop vite encombrer les poubelles.

➤ **Choisir les produits au détail ou en vrac :**

Souvent moins chers, ces produits nous permettent d'éviter les emballages superflus. Pouvoir choisir ses fruits et légumes au détail plutôt que préemballés, c'est, en plus, être sûr de choisir la juste quantité et d'éviter le gaspillage : un geste simple pour réduire le volume de ses poubelles. Même chose pour le fromage ou la charcuterie à la coupe qui, contrairement aux idées reçues, ne sont pas forcément plus chers.

➤ **Préférer les sacs réutilisables, cabas ou paniers pour faire vos courses :**

En 2006, 5 milliards de sacs de caisse et de commerce dont 3,1 milliards dans la grande distribution ont été distribués et pourtant, ils ne sont utilisés en moyenne que 20 minutes avant d'être jetés. Aujourd'hui, toutes les grandes surfaces proposent des sacs réutilisables et la mode est aux grands cabas !

➤ **Choisir des quantités adaptées à chaque usage :**

Acheter la quantité juste permet d'éviter le gaspillage.

➤ **Choisir les produits avec moins d'emballages :**

Chaque produit acheté, c'est aussi un emballage de plus à jeter. Dès l'achat, le consommateur peut choisir des produits qui génèrent moins de déchets. Par exemple : un paquet de riz de 1 kg remplacera avantageusement deux paquets de 500 g et générera 25 % de déchets en moins.

➤ **Opter pour les éco-recharges :**

Ces éco-recharges sont souvent disponibles pour les gels douches, les crèmes, les lessives, les adoucissants... mais aussi pour de nombreux produits alimentaires. Elles sont encore trop peu connues des consommateurs, alors qu'elles sont plus économiques et moins polluantes.

➤ **Boire l'eau du robinet :**

Faisant l'objet de contrôles de qualité réguliers et rigoureux, l'eau du robinet est environ 50 fois moins chère que l'eau en bouteille. Les bouteilles en plastique prennent beaucoup de place dans les poubelles !

# **OPERATION « FAMILLES-TEMOINS »**

## *Les 24 Familles-Témoins du SYMEVAD*

### **Communauté de Communes Osartis :**

- Monsieur et Madame CLERIN, habitants de Gouy-sous-Bellonne
- Monsieur et Madame COUPEZ, habitants de Gouy-sous-Bellonne
- Monsieur et madame DEBERT, habitants de Tortequesne
- Monsieur et Madame LEFEVRE, habitants de Roeux
- Monsieur et Madame LEMAIRE, habitants de Saily en Ostrevent
- Madame PAYEN, habitante de Boiry Notre Dame,
- Monsieur et Madame WINCKEL, habitants de Roeux

### **Communautés d'Agglomération du Douaisis :**

- Monsieur et Madame CARPENTIER, habitants d'Aubigny au Bac
- Monsieur et Madame CLEMENT, habitants de Hamel
- Monsieur et Madame ENGELS, habitants d'Estrées
- Monsieur et Madame LAMOUR, habitants de Lambres lez Douai
- Monsieur et Madame LEPLAN, habitants de Lambres lez Douai
- Monsieur et Madame POULAIN Francis, habitants de Féchain
- Monsieur et Madame POULAIN Serge, habitants de Féchain
- Monsieur et Madame ZIMMERMANN, habitants de Hamel

### **Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin :**

- Monsieur et Madame HUOT, habitants de Courrières
- Monsieur et Madame LELIEVRE, habitants de Courrières
- Monsieur et Madame LEMAHIEU, habitants d'Hénin-Beaumont
- Monsieur et Madame LEMAIRE, habitants d'Evin-malmaison
- Monsieur et Madame MONKA, habitants d'Hénin-Beaumont
- Monsieur et madame DINGREVILLE, habitants d'Hénin-Beaumont
- Madame KACZOR, habitante d'Hénin-Beaumont
- Monsieur et Madame FATOUX, habitants d'Evin-malmaison
- Monsieur et madame VITOUX, habitants de Carvin

# OPERATION « FAMILLES-TEMOINS »

## Les résultats de l'opération Familles-Témoins












Nous pouvons constater une diminution des ordures ménagères de 31 %.

### En 3 mois d'actions, les 24 familles ont :

- > évité de jeter 53 sacs plastiques jetables
- > évité de jeter 170 kg de publicité
- > évité de jeter 48 kg d'aliments non consommés
- > évité de jeter 146 bouteilles plastiques
- > réutilisé ou réparé 60 objets
- > composté 257 kg de déchets organiques
- > évité 380 kg de déchets résiduels !!!

Félicitations aux 24 familles qui ont participé à l'opération familles !!!

### Les gestes qui participent le plus à la réduction

		Comparaison par rapport à M1	Poids évité par mois et par famille
1. Choisir le bon conditionnement			
2. Lutter contre le jetable		- 50%	
3. STOP PUB sur la boîte aux lettres	 	- 86%	3,6 Kg
4. Limiter le gaspillage alimentaire		- 55%	1,7 Kg
5. Boire l'eau du robinet		- 59%	
6. Economiser les piles			
7. Réutiliser et réparer ce qui peut l'être			
8. Fabriquer du compost	 	+ 170%	7,5 Kg
9. Gestes alternatifs			

### Adoption des gestes

Lutter contre le jetable et économiser les piles semblent être les gestes les plus faciles à adopter, suivis de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage à domicile, la consommation d'eau du robinet comme eau de boisson et le stop pub.

Choisir le bon conditionnement et réutiliser/réparer ce qui peut l'être semblent à l'inverse les gestes les plus difficiles à mettre en oeuvre.

# REDUCTION DES DECHETS

## Moins de déchets dans son chariot de courses : est-ce possible, à quel prix ?

### *Étude comparative ADEME sur 150 produits de consommation courante*

Par des choix de consommation adaptés, chacun peut agir dans sa vie quotidienne pour réduire le poids de ses déchets. Les résultats d'une étude menée par l'ADEME en 2007 prouvent qu'en appliquant les gestes préconisés par la campagne « Réduisons vite nos déchets, ça déborde », on obtient un chariot produisant deux fois moins de déchets et des économies à la caisse.

#### ❖ Un chariot générant deux fois moins de déchets : c'est possible

L'ADEME au travers d'une étude comparative menée en 2007, démontre que faire ses courses en choisissant les produits qui limitent la production de déchets permet de constituer un **chariot**, dit « mini déchets, produits moins emballés » **générant jusqu'à deux fois moins de déchets**.

Comparant 150 produits les plus représentatifs de la consommation courante moyenne des Français, cette étude démontre que la masse des déchets générée par an et par personne est de :

- **50 kg** par personne et par an pour les **chariots qui comprennent des achats générant le moins de déchets** ;
- **100 kg** par personne et par an pour le **chariot regroupant des achats générant le plus de déchets**.

Par rapport à la situation moyenne actuelle d'achat, le chariot représentatif des produits les plus achetés par les Français dans chacun des 150 groupes de produits est évalué à 83 kg par personne et par an. En choisissant systématiquement les produits générant le moins de déchets, le potentiel de réduction des déchets est de 33 kg/ hab/ an par rapport à la situation actuelle de référence.

Cette différence de poids entre les deux chariots s'explique à la fois par les **emballages des produits** présents en plus ou moins grande quantité selon le chariot, mais aussi par la présence dans les achats du chariot « maxi déchets » de **produits jetables** (mouchoirs en papier, filtres à café en papier.....).

#### ❖ Faire des achats mini déchets, c'est aussi faire des économies

Autre enseignement marquant de l'étude : l'économie réalisée lorsque l'on fait ses courses « mini déchets, produits moins emballés ».

Les chariots mini déchets sont nettement moins coûteux pour les consommateurs que les chariots maxi déchets avec un **écart de prix de l'ordre de 50€ par personne et par mois entre les deux chariots**.

## ❖ Les critères de choix des produits : des questions à se poser avant d'acheter

Pour choisir les produits générant moins de déchets, permettant d'arriver à ce résultat, des critères de choix existent, sous forme de questions à se poser lors de ses achats :

- Existe-t-il des produits de même fonction réutilisables qui génèrent moins de déchets du fait de leur durée de vie plus longue, par opposition à des produits jetables ?
- Existe-t-il le même produit sans emballage ?
- Existe-t-il le même produit en éco-recharge et/ou en produit concentré ?
- La quantité de produit que je vais acheter est-elle la plus adaptée ?
- Existe-t-il le même produit sous emballage recyclable, concerné par les consignes de tri sélectif ?
- Existe-t-il le même produit sous emballage plus léger (si les critères précédents me laissent le choix) ?

L'étude montre aussi que **les ¾ de la réduction de la masse des déchets sont obtenus par une dizaine de produits**, essentiellement par le jeu de la contenance. Ainsi, par exemple, pour réduire les déchets générés par ses achats, vaut-il mieux choisir :

- Essuie-tout ménager → Torchon en tissu
- Sauce en petit flacon → Sauce en grand flacon
- Mouchoir papier → Mouchoir en tissu
- Vinaigre en petite bouteille → Vinaigre en grande bouteille
- Aliment pour animaux en dose individuelle → Aliments pour animaux en grand conditionnement
- Huile en petite bouteille → Huile en grande bouteille
- Eau plate en bouteille → Pas d'achat : eau du robinet
- Crème dessert en pot individuel → Crème dessert en grand pot
- Petite conserve → Grande conserve
- Petites bouteilles de jus de fruit → Grande brique de jus de fruit
- Lessive, produit d'entretien → Lessive, produit d'entretien avec éco-recharges

Chaque geste compte : si je ne souhaite pas remplacer mes mouchoirs en papier par des mouchoirs en tissu, je privilégie les grandes boîtes plutôt que les petits paquets. **Le choix définitif est un compromis entre tous ces critères.**

Avec cette étude, l'ADEME prouve de façon concrète le sens des gestes qu'elle préconise au quotidien, pour permettre à chacun de devenir un éco-consommateur.